

Lepuix • Sécurité: la convention de contrôle des équipements sportifs renouvelée pour trois ans

Lors du dernier conseil municipal de Lepuix, il a été question du contrôle des équipements sportifs de la commune.

Depuis six ans, la commune a confié les contrôles de ses équipements de loisirs et sportifs au centre de gestion (terrain de foot, city stade, cours de tennis...). La convention arrive à son terme, elle sera renouvelée pour trois ans, moyennant une participation financière de 25 € par agrès et 50 € par aire de jeux.



Annuellement, le city stade est contrôlé par un organisme spécialisé.